



LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

13 février 2024

ROUTES : LE DÉPARTEMENT PREND SOIN DE SON PATRIMOINE ARBORÉ

Le Département met en place un plan de gestion de son patrimoine arboré aux abords des routes départementales. Si en raison de leur état sanitaire certains arbres devront être abattus pour assurer la sécurité des usagers, la collectivité s'engage à replanter deux arbres pour chaque arbre abattu.

Plantés dès le Moyen Âge pour des raisons esthétiques et pratiques (production de bois, ombrage, délimitation de l'espace public), les alignements d'arbres le long des routes font désormais partie du patrimoine. Si leur nombre a fortement baissé avec le développement des transports et l'élargissement des routes, passant d'environ 3 millions en France à la fin du XIX^e siècle à 250 000 aujourd'hui, ils constituent un marqueur de nos paysages. En plus de cet aspect culturel, ces arbres sont bénéfiques pour l'environnement grâce à l'alimentation des nappes phréatiques, la filtration de l'eau, la conservation des sols ou encore en constituant un refuge pour la faune. Fort de sa compétence de gestionnaire du réseau routier départemental et de ses abords, le Département a inventorié et évalué l'état sanitaire de ce patrimoine arboré. Cette démarche a abouti à la mise en place d'un plan de gestion, dont l'objectif est d'assurer la durabilité des arbres et de minimiser les risques pour les usagers. La Présidente du Conseil départemental de la Drôme a présenté ce plan de gestion ce jeudi 13 février lors d'un chantier de replantation à Alex.

8 000 arbres sur 4 200 km de routes

Environ 8 000 arbres d'alignement sont répartis sur le long des 4 200 km du réseau routier départemental. Sur 33 espèces présentes, trois espèces représentent environ de 85 % des alignements : le tilleul (48 %), le platane (25 %) et l'érable (11 %). Une étude phytosanitaire réalisée sur l'ensemble du territoire a révélé des risques pour environ 350 arbres atteints d'une maladie ou arrivant en fin de vie. Afin d'assurer la sécurité des usagers de la route, ces sujets vont être abattus au cours des quatre prochaines années. **Afin de compenser ces abattages, en tant qu'acteur des transitions environnementales et sociétales, le Département s'engage à replanter deux arbres pour chaque arbre coupé.** Conformément aux recommandations de sécurité routières du Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) qui préconise d'éloigner les obstacles latéraux à plus de quatre mètres de la route, les replantations n'auront pas toujours lieu sur les mêmes sites que les coupes. Plusieurs lieux de plantation ont été identifiés : aires de repos, espaces libres dans les alignements, parcelles départementales proches...

Concilier continuité paysagère et adaptation au changement climatique

Afin de concilier continuité paysagère et adaptation au changement climatique, la stratégie de replantation comprendra principalement des essences indigènes ou des variétés plus résistantes de ces espèces. Les platanes abattus seront ainsi remplacés par une souche résistante au chancre coloré. Dans les Baronnies, une expérimentation devrait être lancée pour la plantation

d'une variété de tilleuls adaptée au changement climatique. En plus de ces campagnes d'abattages, des opérations d'entretien (élagage de branches etc..) ont lieu régulièrement pour faciliter le développement et prolonger leur durée de vie des arbres.

Un Département aménageur du territoire

La mise en place et le suivi de ce plan de gestion représente un budget d'environ **500 000 €/an** au cours des prochaines années. Pour la présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON : **« En affirmant le tracé de nos routes, les arbres d'alignement donnent une dimension supplémentaire à nos itinéraires. Ces arbres sont des éléments marquants de nos paysages. Ils contribuent à la qualité de vie des Drômois et à l'attractivité de notre territoire. A l'instar du référentiel paysager pour les routes patrimoniales, ce plan de gestion du patrimoine arboré sera accompagné de formations des agents, afin de créer une culture commune autour de cette thématique. Avec cet ambitieux plan de gestion le Département affirme une nouvelle fois son rôle d'acteur des transitions et d'aménageur du territoire. »**

=> Une campagne d'abattage d'arbres malades aura lieu au mois de mars sur la RD 93 entre Fiancey et Alex. La neutralisation temporaire de la circulation est à prévoir pendant l'opération d'abattage. Le Département invite les usagers de la route à la prudence aux abords de ces zones de travaux.